

Fiche de candidature

PARTIE 1 : DONNÉES DE BASE

Informations sur l'expérience candidate (complétez les informations ci-dessous de manière claire et concise)

Titre de l'expérience : Convention citoyenne métropolitaine pour le climat		
Nom de la ville ou de la région : Grenoble-Alpes métropole		
Pays : France		
Habitants de la ville ou de la région : métropolitaines et métropolitains des 49 communes de la métropole grenobloise		
Institution candidate : Grenoble Alpes Métropole		
Site web de l'expérience ou de l'institution candidate : https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/		
Profils de réseaux sociaux de l'expérience ou de l'institution : Pages Facebook, Compte Instagram, Compte Twitter, Chaîne youtube		
Date de début de l'expérience : 01/01/2022		
Date de finalisation de l'expérience : <i>en vigueur</i>		
Budget de l'expérience : 450 000		
Type de candidature <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i>	Nouvelle expérience	X
	Innovation sur une expérience existante	
	La continuité d'une expérience	
Type d'expérience <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Budget participatif	
	Planification participative	
	Conseil permanent	
	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc.	

Fiche de candidature

	Audience / Forum	
	Votation / Référendum	X
	Assemblées / Jurys citoyens / Espaces de délibération	X
	Gouvernement électronique/gouvernement ouvert / Plateformes numériques	
	Initiatives citoyennes / Initiative Législative	
	Autres (<i>indiquer lesquels</i>) :	Convention citoyenne
<p>Objectif de l'expérience</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p>	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation	
	Intégrer la diversité comme critère d'inclusion	
	Renforcement communautaire	
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique	
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative	
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative	X
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative	
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative	
	Améliorer une politique publique grâce à la participation active des habitants	X

Fiche de candidature

<p>Cadre territorial</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i></p> <p><i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p>	L'ensemble du territoire	Local	X
		Régional	
	Arrondissement		
	Quartier		
<p>Domaine thématique</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i></p> <p><i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p>	Gouvernance		
	Éducation		
	Transport		
	Gestion urbaine		
	Santé		
	Sécurité		
	Environnement, Changement Climatique et/ou agriculture urbaine		X
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme		
	Culture		
	Logement		
	Création d'emploi		
	Décentralisation		
	Développement local		
	Formation/préparation		
	Economie et finances		
Normes juridiques			

Fiche de candidature

	Inclusion sociale	
	Tous	
	Autres (<i>indiquer lesquels</i>)	
<p>Objectifs de développement durable (ODD) associés à la pratique</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p> <p><i>Vous pouvez également ajouter les cibles spécifiques</i></p>	ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	X
	ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	X
	ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	X
	ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	X
	ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	X
	ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	X
	ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	X

Fiche de candidature

	ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	X
	ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables	X
	ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	X
	ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	X
	ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	X
	ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	X

PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Veillez remplir les champs suivants de manière claire et concise. Vous pouvez ajouter des liens si vous le jugez utile.

Contexte

En **300 mots maximum**, présentez le contexte culturel, géographique, historique, institutionnel et socio-économique de la ville, du territoire dans lequel se déroule l'expérience.

Grenoble-Alpes Métropole est pionnière face aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Métropole alpine, elle est aux premières loges du changement climatique, le réchauffement y étant deux fois plus rapide qu'ailleurs en Europe (+2 °C dans les Alpes entre 1959 et 2014). Cet engagement s'est traduit par l'élaboration du premier Plan Climat en 2005 et par le titre de Capitale verte européenne en 2022. Depuis, le Plan Climat est devenu Plan Climat Air Energie Métropolitain.

Ses objectifs (diminution de 50 % par rapport à 2005, des gaz à effet de serre ; baisse de la consommation d'énergie de 40 % ; et augmentation de la production d'énergie renouvelable pour atteindre 30 % de la consommation) sont déclinés en 5 axes :

- Adapter le territoire au dérèglement climatique
- Lutter contre la pollution de l'air et réduire les émissions de GES
- Valoriser nos ressources pour réduire notre empreinte carbone et stocker le CO₂
- Se mobiliser collectivement

Fiche de candidature

- Construire une métropole exemplaire

La Métropole grenobloise développe également une politique participative ambitieuse, accordant une place importante au dialogue citoyen sous toutes ses formes.

- La Métropole met en place des panels de citoyens et leur propose de s'informer et rédiger des avis pour des projets de délibérations.
- Elle a créé une plateforme participative numérique qui permet aux habitants de contribuer à différents projets.
- Elle développe le droit de suite, c'est-à-dire le suivi des expressions des citoyens et leur prise en compte par les élus.
- Enfin, la Métropole a voté fin 2021 le Pacte de citoyenneté métropolitaine avec 5 grands engagements pour une métropole participative. Ce texte a été rédigé par un groupe d'une trentaine de métropolitains tirés au sort, puis voté par 30 communes du territoire.

La Convention citoyenne pour le climat se trouve à la croisée de ces deux thématiques.

Antécédents

Expliquez les précédents et les origines de l'expérience : s'il s'agit de l'innovation d'une expérience existante, quelles sont ses origines, s'il s'agit d'une nouvelle expérience, quels sont les antécédents de participation dans votre ville/municipalité/région. Vous pouvez également indiquer si vous avez été inspiré par des expériences dans d'autres villes/pays. (300 mots maximum).

Depuis la Convention citoyenne pour le climat nationale, lancée par le Président de la République en 2019, quelques autres conventions citoyennes ont été mises en œuvre sur des territoires locaux, mais aucune à l'échelle d'une métropole, sur cette thématique et avec une telle ambition. Dans la foulée, l'objectif de la Métropole grenobloise est d'associer, en 2023, le reste de la population métropolitaine, à travers une votation citoyenne, de type référendum.

Grenoble-Alpes Métropole sera alors la première métropole à organiser ce type de démarche complète associant Convention citoyenne et référendum pour réorienter les politiques publiques.

Par ailleurs la méthodologie utilisée pour la Convention citoyenne est inédite.

- La gouvernance est gage d'indépendance : un conseiller méthodologique, trois garants et un comité opérationnel pilotent la convention citoyenne et sont garants de l'indépendance du travail.
- Le mandat des conventionnels réoriente fortement les politiques publiques : les scénarios « Transition 2050 » de l'ADEME (réalisés au niveau national), guident les débats des citoyens pour imaginer leurs visions du territoire bas carbone. La territorialisation de ces travaux permettant de s'assurer de la viabilité technique des propositions, en évaluant par exemple leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre dans le territoire.
- Enfin, d'autres démarches du territoire nourrissent le travail de la Convention : la stratégie de développement économique concertée avec les acteurs économiques ou encore les ateliers sobriété menés avec un panel de citoyens.

Fiche de candidature

Tout cela pour faire évoluer le Plan air énergie climat pour 2030 et poser les étapes vers un territoire de neutralité carbone pour 2050.

Objectifs de l'expérience

Parmi les objectifs énumérés dans la partie 1, lequel est, selon vous, le plus important, et indiquez d'autres objectifs remarquables de l'expérience (en 100 mots maximum).

Les objectifs du Plan Climat Air Energie métropolitain appellent à une action collective et individuelle sans précédent, mobilisant tous les acteurs et habitants du territoire.

Atteindre les objectifs est un défi, qu'il ne sera possible de relever, qu'à condition d'évolutions majeures des modes de vie et de consommation. Une telle évolution, voire rupture, ne sera possible que si les choix de société sont partagés et portés par le plus grand nombre.

La Métropole organise la Convention citoyenne pour le climat, afin de garantir de tenir les objectifs de son PCAEM, en mettant les citoyens au cœur de la transformation écologique.

Méthodologie

Décrivez la méthodologie de l'expérience : phases du processus, canaux de participation (300 mots maximum).

Janvier 2021 : vote en Conseil métropolitain du lancement de la Convention citoyenne pour le climat, avec un mandat sous forme de deux questions : comment réduire les gaz à effet de serre d'ici 2030 et comment atteindre la neutralité carbone sur le territoire en 2050 ?

Février-novembre 2021 : préparation du projet et de sa gouvernance, association des communes ; appui d'un conseiller méthodologique désigné par la Commission nationale du débat public ; recrutement des prestataires. Préparation du site internet.

Décembre 2021 : installation du Comité opérationnel, organe qui conduit les travaux de la Convention (sessions, auditions, relations avec les experts...). Il est constitué d'une dizaine d'universitaires et de personnalités du territoire. Trois garants sont également nommés et s'assurent que les travaux de la Convention citoyenne se déroulent dans le respect des principes d'impartialité et de sincérité.

Janvier-février 2022 : tirage au sort et mobilisation des 120 habitants de la Métropole, selon des critères pour assurer leur représentativité de la diversité de la population métropolitaine. Préparation des sessions

Mars-octobre 2022 : 5 sessions sous forme de 5 week-ends de travail pour les conventionnels, plus des intersessions pour creuser des sujets et auditionner des intervenants complémentaires.

- 1^{ère} session : les grands principes du changement climatique et les compétences de la Métropole.
- 2^{ème} session : les citoyens élaborent leurs visions de la Métropole bas carbone en 2050.
- 3^{ème} session : les citoyens déclinent les visions en leviers d'actions.
- 4^e et 5^{èmes} sessions : finalisation des propositions et votes.

Novembre 2022 : restitution des propositions

Décembre 2022 : événement grand public dans le cadre des rencontres de l'OïdP

Janvier-février 2023 : débat en conseil métropolitain extraordinaire

Fiche de candidature

Mi 2023 : organisation de la votation citoyenne/référendum

Innovation

Expliquez ce que vous considérez comme l'aspect le plus innovant de cette pratique.

(Maximum 150 mots)

L'innovation réside dans l'ampleur de la démarche :

- Le nombre de citoyens tirés au sort (120 citoyens représentatifs du territoire)
- Un engagement des citoyens sur 5 week-ends de travail et 5 inter sessions.
- La qualité et l'ampleur du mandat qui réoriente fortement les politiques publiques de la métropole et du territoire
- La gouvernance de la Convention citoyenne pour le climat qui permet une indépendance et une sincérité des informations et des débats
- L'engagement politique de se saisir et de débattre de l'ensemble des propositions en Conseil métropolitain extraordinaire
- L'organisation d'une votation citoyenne de type référendaire.
- Enfin les moyens humains et les ressources nécessaires pour mener à bien les travaux.

Inclusion

Soulignez l'importance d'inclure autant de groupes et de populations diversifiés que possible et comment vous y êtes parvenu. (Maximum 150 mots)

Les citoyens tirés au sort sont représentatifs de la diversité du territoire métropolitain. Les critères suivant ont été retenus pour le tirage au sort réalisé sur une base de 55 000 contacts :

- la parité femmes/hommes est respectée.
- la répartition géographique, selon le poids démographique des secteurs, est respectée : ainsi 43 % habitent le cœur urbain de la métropole – hors Grenoble, 37 % habitent Grenoble, 13 % le périurbain (à noter plusieurs personnes venant des quartiers populaires) et 7 % le rural/montagnard.
- la répartition par tranche d'âge est la suivante : 13 % de 15-24 ans, 10 % de 25-29 ans, 14 % de 30-44 ans, 38 % de 45-59 ans et 25 % de 60 ans et plus.
- avec une représentativité des niveaux de diplômes dans le territoire métropolitain.
- et une attention aux points de vue diversifiés par rapport à l'urgence climatique.

Communication

Quelle a été la stratégie et les canaux de communication de l'expérience pour que la population soit au courant et s'implique. (Maximum 150 mots)

Un site internet dédié a été réalisé : <https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>
Ce site présente l'ensemble de la démarche et est alimenté très régulièrement afin de donner accès aux travaux au plus grand nombre. Ce site est aussi nourri de ressources pour que des citoyens ou groupes de citoyens puissent s'en saisir.
Concrètement, une agence de communication réalise du contenu texte, des photos et vidéos.

Une série vidéo est également réalisée, avec un épisode par session.

Fiche de candidature

Ensuite ces contenus sont relayés sur les différents réseaux sociaux, canaux de la Convention et de la Métropole.

La presse a également été conviée lors de la première session. Depuis, quelques journalistes suivent les sessions.

Articulation avec d'autres acteurs

Expliquez comment l'expérience s'est articulée avec différents acteurs et processus simultanés ou préexistants. Quels rôles ces participants ont-ils assumés ? Et quel a été le degré de réussite de cette articulation. (Maximum 150 mots)

La métropole grenobloise s'est inspirée de la Convention nationale et des autres conventions actuellement en cours pour imaginer la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat.

Elle s'est faite accompagner par la Commission nationale du débat public qui a désigné un conseiller méthodologique, Jean-Michel Fourniau, sociologue expert de la démocratie participative et membre du comité de gouvernance de la Convention nationale. Il a accompagné le cadrage du projet pour assurer la transparence des débats, en désignant notamment un comité opérationnel externe ; des garants ont également été nommés par la CNDP, pour assurer la neutralité des informations et débats entre les citoyens.

L'Université Grenoble-Alpes est étroitement associée : la convention se déroule dans les locaux universitaires, les membres du comité opérationnel sont universitaires, des étudiants participent à des phases du projet. Un projet de recherche est mené pour mesurer l'impact de la Convention sur de changement de comportements des conventionnels.

Évaluation

Quels mécanismes d'évaluation ont été mis en place ? Développez si les citoyens ont été impliqués dans l'évaluation de la pratique (300 mots maximum).

L'évaluation peut être menée sur plusieurs volets

Le processus d'élaboration :

Un échange avec le comité opérationnel et le conseiller méthodologique sera mené en fin de convention pour retracer et évaluer le processus et la méthodologie.

Le déroulement :

Les garants de la convention citoyenne sont invités à produire des fiches ou notes d'observations indiquant le niveau de qualité des informations et de débats.

Une chercheuse participe également aux sessions afin d'observer l'évolution des débats entre les citoyens. Ce travail de recherche sera restitué à l'issue des 5 sessions.

Les citoyens sont aussi mobilisés :

- Une feuille d'émargement permet de suivre le taux de participation
- Après chaque session, une échelle d'humeur est proposée.
- Entre chaque session, 4 citoyens sont tirés au sort parmi des volontaires et participent aux réunions du Comité opérationnel afin de partager leurs avis de membres citoyens sur la méthodologie proposée pour la session suivante.

Les répercussions sur les participants et le territoire

Fiche de candidature

Un questionnaire a été envoyé avant la 1^{ère} session et sera à nouveau envoyé à l'issue des 5 sessions, pour mesurer l'impact de la Convention sur les comportements et pratiques des conventionnels.

Les impacts en matière d'orientations de politiques publiques et les impacts en matière de pilotage de politiques publiques seront analysés en fin de convention citoyenne (fin 2022/2023), après réunion du conseil métropolitains et référendum.

Impacts et résultats

Décrivez les impacts et les résultats du processus. Combien de personnes ont participé et leurs profils. Quels ont été les impacts sur les politiques publiques, sur le fonctionnement de l'administration et sur les citoyens. (300 mots maximum)

Comme le projet est actuellement en cours, il est difficile d'évaluer les impacts et le résultat de ce projet. En effet nous ne savons pas encore quelles vont être les propositions retenues par les citoyens, les débats entre élus du conseil métropolitain, les retours des communes et autres acteurs du territoire et les sujets soumis à votation citoyenne.

Voici les premiers résultats :

- 120 habitants de la Métropole engagés dans cette démarche.
- La gouvernance indépendante de la Convention repose sur un engagement du Président et de la direction générale de la Métropole et de l'Université Grenoble-Alpes dans le cadre du comité opérationnel et en tant qu'intervenants.
- Mobilisation transversale des directions de la Métropole (plus de 10 services mobilisés lors de la 3^{ème} session) et mobilisation de plus de 20 acteurs du territoire pour présenter leurs orientations et actions.
- Différents articles dans la presse locale ont permis de faire connaître la convention citoyenne, une interview du Président de la Métropole a été réalisée par une télévision locale.
- Relais dans plusieurs journaux municipaux.
- L'audience des posts des réseaux sociaux a atteint plus de 5000 personnes après la deuxième session.

PARTIE 3 : RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE

Résumé de l'expérience

Un résumé de l'expérience : origine, objectifs, fonctionnement, résultats, le suivi et l'évaluation (N'hésitez pas à répéter des aspects déjà écrits auparavant, ce résumé est celui qui sera partagé sur la plateforme numérique pour l'évaluation ouverte et dans la publication du prix). (En 500 mots maximum)

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, ce sont 120 citoyens tirés au sort et représentatifs de la diversité de la population de la métropole grenobloise. Les membres se réunissent durant 5 week-end pour s'informer, débattre, délibérer... travailler sur des propositions afin de réduire, sur le territoire métropolitain, les émissions des gaz à effet de

Fiche de candidature

serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Leurs propositions seront débattues lors d'un conseil métropolitain extraordinaire. Celles qui feront le plus débat ou induisent des changements en profondeur seront soumises à une votation citoyenne organisée sur la Métropole (450 000 habitants, 49 communes) en 2023.

In fine, les actions portées par la convention citoyenne alimenteront la révision du Plan Climat Air Energie en 2023, sa mise en œuvre appelant à une action collective et individuelle sans précédent, avec tous les acteurs et habitants du territoire.

Les travaux des membres de la Convention sont pilotés par un Comité opérationnel, indépendant de la Métropole, composé d'universitaires et d'experts du territoire. Des garants assurent également la diversité des informations fournies et la neutralité des échanges entre les membres de la Convention. Cette gouvernance permet l'indépendance des débats et la légitimité des propositions qui seront portées.

Les scénarios de l'ADEME, réalisés au niveau national, permettent aux citoyens de penser leurs visions du territoire à 2050 et de placer le curseur entre la sobriété et le tout technologique, afin de répondre à leur ambitieux mandat : il s'agit pour les citoyens d'arbitrer, hiérarchiser et évaluer l'acceptabilité de mesures réellement ambitieuses pour engager le territoire métropolitain.

Les mesures seront évaluées techniquement pour s'assurer de leur viabilité sur les émissions de gaz à effet de serre, mais également en matière de justice sociale, d'impacts sur la biodiversité ou encore sur l'adaptation à la hausse des températures déjà effective dans la métropole grenobloise.

Nous vous invitons à partager des pièces jointes pour mieux illustrer votre expérience : vidéos, photos, documents..... Vous pouvez les envoyer via un système de livraison de documents volumineux tel que WeTransfer, Dropbox ou Google Drive.

- Retrouvez une vidéo de présentation de la session sur la page d'accueil du site internet
<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>
- Retrouvez le détail du programme des sessions sur cette page du site internet :
<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1358-les-6-sessions.htm>
- Retrouvez les ressources mises à disposition sur cette page du site internet :
<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1388-les-ressources.htm>